

LE PLÉBÉIEN

SOCIOLOGIE — ARTS — LITTÉRATURE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENT :

Trois mois, 50 centimes.
Etranger, port en plus.

Adresser tout ce qui concerne *Le Plébéen* à l'Editeur :

E. MONTULET FILS
à Vaux-sous-Olne, Nessonvaux.

ANNONCES :

10 centimes la ligne.
On traite à forfait.

SOMMAIRE

De la révolution.
La ballade des gueux.
L'anarchie (suite).
Le procès de Liège.
Aveux bourgeois.
Un peu de tout.
Mœurs cléricales.
Divers.
Plaidoirie de M^e de Saint-Auban.

JULES DEPREZ.
VICTOR SERFANT.
P. KROPOTKINE.
SPARTACUS.
BERTHE SUTTNER.

DE LA RÉVOLUTION

Notre XIX^e siècle aura été un des plus grands, quoi qu'on en dise. S'il n'a pas connu jusqu'à présent l'heure de la rénovation sociale, encore attendue, il aura du moins été le témoin d'une évolution rapide de l'intelligence humaine. Il a vu s'opérer en effet, dans le cours de son temps, la démocratisation de la science. Celle-ci est descendue des hautes sphères, est sortie des laboratoires secrets, s'est répandue et se répand encore prodigieusement, versant dans chaque esprit de sa lumière, de sa fécondité et de sa vigueur. Et petit à petit, elle a opéré un travail gigantesque d'épuration : tuant ici l'erreur ou le doute et anéantissant là les dogmes en minant peu à peu les préjugés et les conceptions nuageuses.

La pensée populaire s'est éclaircie et l'esprit d'observation s'est éveillé avec une force des plus tenaces. Or, lorsqu'un peuple observe, c'est l'agitation révolutionnaire qui se prépare. Eveiller l'esprit d'observation, n'est-ce pas en effet donner au prolétaire la faculté de voir notre organisation sociale sous son aspect réel ? Et il l'a vue, notre société, mauvaise et surannée dans chacune de ses institutions. Il a vu et compris combien on est heureux et privilégié en haut lieu et combien on est misérable et esclave au bas de l'échelle sociale actuelle. Il a constaté le gaspillage inique du trésor public. Il a remarqué les inégalités criantes qui le distinguent du riche, et les lacunes de la loi lorsqu'il s'agit de sa protection. Il a compris comme il est exploité, miné, anéanti. Il a scruté, étudié et su avec quel mépris pour son existence les grands du jour ont amassé leur fortune. Plus rien n'échappe à son examen. Il sait son infériorité intellectuelle : l'école pas connue ou superficiellement suivie ; il sent son épuisement physique ; le travail commencé à un âge trop tendre, les veilles épuisantes et le manque de fortifiants ; il comprend mieux le pourquoi de sa misère : l'exploitation de sa vie pour un salaire ridicule. Et comme couronnement à son existence toute de labeur, l'expectative d'une vieille-se précoce l'entraînant, au milieu de toutes les privations, à une fin misérable qu'il pressent et qui le révolte.

Dans tout ce désordre social, son instinct

de combativité s'est intensifié. Sous l'impulsion du souffle révolutionnaire qui le pousse, les idées des plus audacieuses ont pris jour, des revendications et des aspirations nouvelles se sont formées et une agitation forte qui se continue, s'est faite dans les esprits. Le peuple est sorti de sa tranquillité mortelle, une fièvre de changement s'est emparée de lui. Il a changé. Alors s'est imposée au monde, plus formidable que jamais, la question sociale. Et cette question sociale a pénétré partout, accaparant désormais la pensée humaine. Elle est devenue, depuis quelques années surtout, la préoccupation troublante de l'art. Elle en a envahi tous les domaines : la littérature, la peinture et le théâtre. Elle obsède l'esprit supérieur comme elle remue le sentiment populaire.

Ce mouvement, véritable révolution se faisant dans les esprits, est des plus significatifs. Et pourtant le statu quo persiste. Ah ! précisément, c'est que si la pensée populaire a évolué et évolue, si des revendications se produisent, si des aspirations à des réformes sont formées ; si le mécontentement du peuple grandit et s'impatiente, si la misère de plus en plus l'étreint, si le peuple, enfin, est arrivé à une époque où les institutions politiques ne sont plus en rapport avec sa pensée et son intérêt, précisément, disons-nous, l'Etat, lui, n'a pas ou presque pas bougé. Il est resté indifférent et impuissant en face de ce phénomène social : l'évolution. Il s'est érigé comme une barrière retenant les flots toujours montants de la marée. Et la situation est devenue menaçante, un déséquilibre des plus graves s'étant créé, provoquant ainsi un conflit entre le peuple et l'Etat.

Comment faire disparaître ce conflit ?

Il est une vérité historique : c'est que les peuples n'obtiennent jamais satisfaction que par eux-mêmes. Les institutions politiques n'évoluent pas par elles seules. Elles restent immobiles. Et lorsqu'il y a incompatibilité entre elles et les sentiments novateurs d'un peuple et les découvertes de la science sociale même, un seul remède est possible : la Révolution.

Et ici qu'on ne se méprenne point. Nous ne croyons pas à la possibilité d'une rénovation complète de notre situation, du jour au lendemain. L'homme reste toujours l'homme et une révolution ne saurait changer radicalement son état physiologique et moral. Mais nous croyons les révolutions, et nous le sentons aujourd'hui plus que jamais, malheureusement nécessaires.

Ce sont elles en effet qui délimitent les étapes de l'évolution.

La révolution, sanglante ou non, est inévitable. On a essayé de comprimer, d'arrêter les idées du peuple ; vaine tentative : l'idée ne s'arrête qu'à sa réalisation même. Mais les gouvernements ignorent le calendrier des tempêtes politiques.

Et pourtant qu'on y prenne garde, la Révolution est déjà faite dans les esprits ; elle agite le peuple. Or, lorsque celui-ci s'agite, il est bien prêt de s'emporter.

JULES DEPREZ.

BALLADE DES GUEUX

Qui qu'est gueux,
C'est-y nous
Ou bien ceux
Qu'ont les 50 is !

JEAN RICHÉPIN.

Vous attendez la délivrance ?
Oui, attendez vos sacrés droits.
Gueux de la prochaine vengeance
Il faut adoucir les bourgeois.
O doux bonheur, ô espérance !
Fi, alors, aux airs miséreux !
Que s'en vont les loups en démenée !
C'est nous le bataillon des gueux.

Eux, ils vivent dans l'opulence :
Nous rongeons le bout de nos doigts.
Ils boivent notre sang, je pense
Qu'ils sont trop fiers et trop sournois.
Finissons-en, ô insolence !
— On ne rit pas des malheureux —
Notre lutte ira à outrance !
C'est nous le bataillon des gueux.

Dans d'ignobles trous vit l'enfance
O charmants rires, beaux minois !
Hurlez-nous, chéris, l'alliance
Par dessus les poteaux, les toits.
Enfants, chantez-nous la romance
De l'avenir des crapuleux.
O tocsin, airain d'abondance !
C'est nous le bataillon des gueux.

ENVOI

Amis, le riche se balance
Dans le grand hamac des galeux.
Prenez assaut avec la lance,
C'est nous le bataillon des gueux.

VICTOR SERFANT.

Bruxelles, 17 décembre 1894.

La main sur la conscience, je sens au fond de moi-même un instinct — mon instinct de brave homme — qui proteste contre l'effroyable inégalité des conditions humaines, qui s'indigne de la tyrannie de l'argent, qui trouverait tout simple qu'on exigeât des riches de grands sacrifices, qu'on bousculât un peu, par exemple, les lois gothiques sur l'héritage. Cet instinct, qui est surtout fait de pitié, approuve les misérables de réclamer ce qui leur est dû, s'étonne même de leur patience et, dans le cas d'un refus trop dur et trop prolongé, excuserait d'avance leur révolte.

FRANÇOIS COPPÉE.

La pensée est anarchique de sa nature et c'est vers l'anarchie que va l'histoire.

BOVIO.

L'ANARCHIE

(Suite.)

Il ne manque pas d'associations libres en vue d'institutions purement humanitaires. L'une des plus belles créations du siècle n'est-elle pas la Société anglaise des Sauveteurs ! Depuis ses humbles commencements que nous nous rappelons tous, elle n'a pas sauvé moins de 32.000 vies. Elle fait appel aux plus nobles instincts et n'a d'autre mobile que le dévouement ; ses comités locaux s'organisent comme ils l'entendent. Mentionnons en même temps l'Association des hôpitaux de l'Angleterre et tant d'organisations analogues opérant sur une large échelle. Mais que savons-nous des résultats obtenus par la coopération ? Nous qui sommes si instruits des actes du gouvernement, enregistrés par des milliers de volumes, des moindres améliorations qu'il est censé avoir introduites, dans lesquelles on exagère le bien qu'il a pu faire, tandis que le mal est passé sous silence ? Où se trouve le livre qui mentionne les bienfaits dus à la coopération d'hommes de cœur ? — On fonde aussi tous les jours par centaines des associations destinées à donner satisfaction à l'immense variété des besoins de l'homme civilisé ; des sociétés pour tous les genres d'études, quelques-unes d'entre elles embrasant le vaste champ des sciences naturelles, d'autres plus modestes ; des sociétés de gymnastique, de sténographie ; des sociétés qui se proposent d'étudier un auteur unique, des sociétés athlétiques et de jeux ; les unes se préoccupant des moyens de conserver la vie, d'autres des moyens de la détruire ; des sociétés philosophiques, industrielles, artistiques et anti-artistiques, de travail sérieux et de simple amusement. En un mot, il n'est pas pour les hommes un champ d'activité où ils ne cherchent à travailler de concert, combinant leurs efforts vers un but commun. Tous les jours de nouvelles associations se forment, tous les jours d'anciennes associations se fédèrent à travers les frontières et coopèrent à de communs travaux. Voilà la tendance de notre siècle.

Ce qui frappe le plus dans ces institutions modernes, c'est qu'elles ne cessent d'empiéter sur l'ancien domaine de l'Etat ou de la municipalité. Le moindre propriétaire d'une maison, sur les bords du Léman, est membre d'une douzaine de sociétés différentes, fondées pour satisfaire des besoins qui, ailleurs, sont du domaine des fonctions municipales. La fédération libre de communes indépen-

dantes pour des fins temporaires ou permanentes, se trouve au fond du régime civil en Suisse. C'est aux fédérations que ce pays doit en maint canton ses routes et ses fontaines, ses riches vignobles, ses forêts bien aménagées et ses prairies qu'admire le voyageur. En dehors de ces sociétés qui se substituent à l'Etat dans une sphère limitée, on en voit d'autres, opérant de la même manière, mais sur une plus large échelle. En Angleterre, le soin de défendre le territoire, c'est-à-dire la fonction capitale de l'Etat, incombe en grande partie à une armée de volontaires, qui résisterait certainement à n'importe quelle armée d'esclaves commandées par un despote. Bien plus, on parle sérieusement d'une association pour la défense des côtes. Qu'elle se fonde ! et certainement elle deviendra une armée plus sûre pour la défense que les cuirassés de la flotte. Une des sociétés les plus en vue cependant, quoique récemment organisée, est celle de la Croix-Rouge. Coucher les hommes sur les champs de bataille, c'est l'Etat qui s'en charge ; mais ce même Etat se déclare impuissant à prendre soin des blessés. Il abandonne en grande partie cette tâche à l'initiative particulière. Quel débordement de sarcasmes aurait assailli le pauvre utopiste qui, il y a vingt-cinq ans, se serait permis d'avancer que le soin des blessés pourrait être confié à des associations privées ! Personne n'irait où serait le danger ! Les infirmiers iraient partout, excepté où l'on en aurait besoin ! Les rivalités nationales feraient que les blessés mourraient sans aucun secours ! On aurait dit cela et bien d'autres choses. La guerre de 1871 a prouvé combien sont perspicaces ces prophètes qui ne croient jamais à l'intelligence, au dévouement et au bon sens humains.

Ces faits, si nombreux et si habituels qu'on ne les mentionne même plus, sont, à notre avis, un des traits les plus saillants de la seconde moitié de ce siècle. Les groupements se forment si naturellement, ils s'étendent et se fusionnent si rapidement, ils dérivent si évidemment de l'accroissement des besoins et des facultés de l'homme civilisé, ils remplacent si bien l'intervention de l'Etat, que nous devons les considérer comme un facteur nouveau et important dans notre existence. Le progrès moderne tend réellement à confier à des agrégations libres d'individus libres, tous les services dont l'Etat avait la gestion et dont il s'acquittait le plus souvent très mal.

(A suivre.)

PIERRE KROPOTKINE.

2.

PLAIDOIRIE

DE

M^e DE SAINT-AUBAN

(SUITE)

La couleur du philosophe déteint-elle sur l'homme privé ?

On peut rêver une société autre que celle où l'on vit, on peut espérer un avenir, comme disait La Bruyère, et n'être pas un malfaiteur !

Proudhon, qu'un journal qui n'est guère suspect d'anarchie, le journal *le Temps*, qualifiait tout récemment de « penseur immortel », Proudhon le maître et le promoteur de ce que M. le ministre Dupuy appelait, l'autre jour, à la tribune « l'anarchisme scientifique et philosophique », Proudhon qui, de l'anarchisme, a dégagé les principes et précisé les théories, Proudhon a formulé ce jugement terrible, qui en dit plus que toute la Révolte : « La propriété, c'est le vol ! »

Si pourtant vous aviez perdu votre portemonnaie, et que Proudhon l'eût trouvé sur

sa route, il eût recherché votre adresse pour vous le rapporter. M. Guesde, le collectiviste, partisan du retour, et du retour violent à la masse des biens des particuliers, n'en ferait ni plus ni moins que Proudhon l'anarchiste ; et Jean Grave, le communiste, imiterait M. Guesde, le collectiviste parlementaire.

Au surplus, pourquoi s'attarder ? La probité de Jean Grave, — ce malfaiteur ! — est incontestable. Tout son passé l'atteste. Dans le premier procès, M. le Président l'a dit, et vous-même, M. l'avocat-général, l'avez reconnu. Il n'y a pas jusqu'au rapport de police qui n'ait dû joindre à ces attestations si hautes son pâle certificat. Il confesse que Grave n'a jamais été l'objet d'aucune remarque défavorable. Et pourtant, dans un tel procès, lorsqu'il s'agit de Jean Grave, Dieu sait si l'on a dû se tourmenter l'entendement afin d'en trouver, des remarques défavorables ! Pour obtenir cet hommage incolore, il faut avoir été un homme toujours rudement vertueux !... (Hilarité.)

J'aurais pu citer vingt témoins qui seraient venus proclamer la haute honorabilité de l'homme.

Vous avez entendu la franchise et noble

LE PROCÈS DE LIÈGE

La voilà donc finie, cette fameuse comédie dite : *Le Procès des Anarchistes*, vers laquelle tous les regards d'un public ébahi étaient tournés depuis le commencement de cette ridicule affaire.

Ce qui se dégage de cette bouffonnerie, devant laquelle on ne saurait que hausser les épaules, c'est la confusion, le désarroi dans lesquels le ministère public aussi bien que le jury étaient tombés au moment qu'ils croyaient le mieux toucher à leur but, accusant à tort et à travers des individus sur lesquels aucune preuve matérielle ne reposait.

Il est vrai que cette particularité ne nous a jamais étonné de la part des magistrats dont le but est de réprimer de toutes les manières les idées nouvelles, dignes porteurs, à l'instar du clergé, de l'éteignoir, et illustres représentants de la persécution.

Seulement, je m'empresserai de faire observer qu'ici le principal promoteur de ce prétendu complot ayant eu soin de prendre la poudre d'escampette, sous l'œil bienveillant de la police, a jeté une note discordante dans les décors posés pour faire croire à plus ou moins de vraisemblance au bon public, à cette scène d'un grotesque inouï.

Il est évident que quiconque a un peu réfléchi sur les faits qui se déroulent journellement, soit dans le public, soit dans les coulisses judiciaires ou autres, aura depuis longtemps émis son appréciation à ce sujet.

Premièrement vient Muller, instrument inconscient et écoeurant du faux baron russe, continuellement pris en flagrant délit de mensonges, mensonges lancés contre des innocents et presque pris au sérieux par les hommes graves de la magistrature.

Du reste, vous en jugerez vous-même par cet incident soulevé à l'audience du 6 février entre cet accusé et le ministère public :

« A la reprise de l'audience, Muller de-
« mande à dire quelques paroles.

« Il dit qu'on lui a fait dire des choses
« qu'il n'a pas dites. Je n'ai jamais pré-
« tendu, dit-il, qu'Arnold et Leblanc étaient
« des anarchistes. Je ne voudrais pas que
« mes déclarations ne fussent pas prises au
« sérieux, mais on met dans les traductions
« des mots français que je ne comprends pas,
« peut-être des mots que je n'ai pas dit.

« M. DELWAIDE. — Maintenez-vous les

parole de M. Frantz Jourdain ?

Voici une lettre curieuse de M. le docteur Manouvrier, l'éminent anthropologiste, le très distingué professeur de l'Ecole de Médecine. Elle va vous révéler quel est le cerveau de Grave. N'est-ce pas son cerveau, sa pensée, qu'on accuse ? C'est son cerveau que je défends :

Voici ce que je puis dire en faveur de M. Grave :

Je l'ai connu en 1891 à l'occasion d'un article de *La Révolte*, où j'étais pris à partie un peu vertement au sujet du droit de punir que j'avais affirmé dans mon cours comme résultant de la nécessité de punir. Je sus, par l'intermédiaire de M. Elie Reclus, que l'auteur de cet article était M. Jean Grave, alors détenu à Sainte-Pélagie.

Celui-ci m'écrivit une lettre fort courtoise et me proposa d'aller le voir à la prison.

Je m'y rendis et n'eus pas de peine à être convaincu, dès l'abord, de sa parfaite bonne foi. Notre discussion ayant été interrompue par d'autres visiteurs, je retournai une fois ou deux à Sainte-Pélagie pour la continuer.

« accusations contre Berg, Jooris et Verbist? »
 « MULLER. — Non.
 « D. Les reconnaissez-vous?
 « R. Non. (Mouvement.)
 « D. Maintenez-vous vos accusations contre Westkamp? Est-ce Westkamp qui a fait la bombe?
 « R. Non. Je n'ai pas apporté cette bombe à Liège et Westkamp n'est pas l'auteur de l'attentat de la rue de la Paix. (Mouvement. Désarroi complet de l'accusation.)
 « M. DEMARTEAU. — Je demande que l'on fasse une révision de l'affaire.
 « Après les paroles de Muller, il m'est impossible de prendre la parole.
 « M. DELWAIDE. — Maintenez-vous vos accusations en ce qui concerne le vol de Chevron?
 « MULLER. — Je ne voudrais pas que l'on condamne quelqu'un à cause de mes déclarations.
 « *Je n'accuse plus personne.*
 « Le désarroi est général, on ne pensait pas à ce coup de théâtre. L'effondrement est complet. »

Comme on le voit, cette scène se passe de tout commentaire. La Cour condamne Muller aux travaux forcés à perpétuité. Mais ce qui paraîtra incroyable dans le verdict rendu dans ce procès, c'est que Westkamp, malgré toutes ses dénégations énergiques sur tous les actes qui lui étaient imputés, malgré le manque de preuves matérielles qui n'ont pu être fournies sur les faits lui reprochés, c'est la condamnation qui lui a été octroyée au même titre qu'à Muller. Puis arrivent Broich et Bach, condamnés chacun à dix ans de travaux forcés.

Ici encore, nous devons remarquer un trait des plus caractéristiques, concernant l'effet de l'accusation sur certains accusés plus innocents qu'ils ne le paraissent encore.

Au moment où la Cour rentre dans la salle de l'audience pour donner le résultat de sa délibération, Bach est pris d'un sentiment de révolte et traitant les juges de canailles, d'assassins, il ajoute :

« Vous venez de commettre un acte de malfaiteur, vous commettez un assassinat judiciaire. »

Ce n'est que par la force armée qu'on a pu se rendre maître de cet accusé et le réduire au silence en l'expulsant.

Puis, viennent successivement : Vossen, condamné à quatre ans, Wilke et Schleich à trois ans chacun et l'épouse de ce dernier à six mois de réclusion.

Depuis cette époque, M. Grave m'a fait l'honneur d'assister très assidûment à mon cours et de s'y intéresser, m'adressant de temps en temps soit verbalement à l'issue des leçons, soit par écrit, des objections auxquelles je répondais. J'ai pu constater ainsi, bien que je n'aie pas réussi à le persuader, sa profonde conviction, sa sincérité parfaite, son aptitude à écouter et à saisir les démonstrations les plus ardues, sa présence d'esprit et sa courtoisie irréprochable dans son argumentation, enfin le respect de l'opinion d'autrui remarquablement accentué. Il n'a évidemment reçu qu'une instruction primaire, cependant, et il a dû faire de grands efforts pour l'accroître, ce qui est la preuve d'une élévation et d'une énergie de caractère peu communes.

Le fait d'avoir fréquenté assidûment un cours exclusivement scientifique, aussi ardu et aussi hostile à la politique violente que le mien, me semble indiquer tout autre chose que l'irréflexion et la violence. C'est pourquoi j'ai conçu pour le caractère de M. Grave une réelle sympathie, malgré ma persuasion à l'égard de la fausseté de sa doctrine. Il m'a toujours semblé, et il me semble encore, qu'un homme comme Jean

Restent Arnold, Leblanc qui se sont déclarés timidement socialistes pendant les débats, Berg et Jooris qui se sont déclarés vaillamment anarchistes et Verbist qui a toujours été considéré comme mouchard parmi les compagnons, ces cinq derniers bénéficient d'un acquittement et sont remis en liberté, après une longue détention de huit mois environ.

Si les hommes chargés de préserver et de sauver la société comptent y arriver par ces moyens cousus de fils gris, je crois qu'ils se fourrent démesurément le doigt dans l'œil, car, qu'ils le sachent, la boue qu'ils s'efforcent de jeter à tous propos sur les idées anarchistes que nous représentons, rejaillit sur eux en leur donnant ainsi l'aspect dégoûtant qu'ils montrent dans des affaires comme celle qui vient de se dérouler devant la Cour d'assises de Liège et, une fois de plus, il n'y aura encore que les ignorants et les intéressés au maintien de la société actuelle pour les approuver.

SPARTACUS.

AVEUX BOURGEOIS (1)

Il s'agit de faire prévaloir le principe que la vie humaine est inviolable et sacrée, que l'homicide (pour parler avec Sévérine) est exécrable, d'où qu'il vienne et où qu'il vise. Ce principe est si ancien, que l'on en trouve

(1) Sous le titre de l'Anarchie et la Paix, article publié dans la *Revue des Revues*, n° 22, 15 novembre 1894, Madame Berthe de Suttner, auteur du roman : *Bas les armes!* et présidente de la ligue autrichienne de la paix, a écrit une puissante plaidoirie contre la guerre et contre les législations violentes. Nous sommes heureux de pouvoir en extraire ces admirables lignes — que nous voudrions voir, reproduites, aux quatre coins du monde — et dans lesquelles se montre une généreuse sincérité. Malheureusement, Madame Berthe de Suttner confond, elle aussi, *anarchie* avec *désordre*. Si nos aspirations humanitaires donnent lieu, parfois, à de bien sanglantes révoltes, nous n'en sommes pas la cause. Que l'auteur se rende bien compte que nous n'avons aucun autre moyen de nous faire entendre et que les gouvernements ne se maintiennent plus que par la boue des scandales et l'effusion du sang. Nous rappelons aussi que l'anarchiste Sébastien Faure, dans un article publié dans le *Journal de Paris* et intitulé *Plus de bombes!* suppliait les propagandistes par le fait de cesser leur révolte, par contre il demandait que le gouvernement lui facilite une discussion ouverte et franche de nos principes. Pour toute réponse il fut incarcéré le lendemain. L'exemple nous montre également que sans la force le peuple n'obtient jamais rien de ses gouvernements; comme nous demandons à nos gouverner nous-mêmes, ces derniers ne lâcheront leurs pouvoirs que lorsque nous les aurons contraints. (N. D. L. R.)

Grave n'est pas capable de prêcher l'emploi de moyens tels que la dynamite et le couteau pour répandre et faire triompher des idées.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

— Je n'en dis pas davantage, et j'aborde le fond du débat.

Ce procès, si on élague toutes les considérations étrangères dont on voudrait l'encombrer et qui le défigurent, est un pur procès d'association.

Il ne s'agit aujourd'hui, du moins il ne devrait s'agir, ni des idées, ni des tendances, ni des théories de Jean Grave : Tout cela n'a rien à voir au débat.

M. Dupuy, je l'ai dit, définissant la portée de ces lois nouvelles, a déclaré « qu'elles ne visent pas l'anarchisme scientifique et philosophique, mais bien les faits criminels et l'incitation à ces faits. »

Retenez cela, messieurs les Jurés. Il faudra vous demander si, abstraction faite de ses idées et des écrits qui les expriment, Jean Grave a commis un « acte », et cet acte, par définition et par hypothèse, ne peut être que la fondation d'une société de

l'expression dans le décalogue, mais il n'est encore, jusqu'à ce jour, entré ni dans nos lois, ni dans l'éducation, ni dans la pratique. Proclamons-le, et alors nous aurons logiquement le droit et moralement l'autorité, de flétrir et de punir tous ceux qui se servent de l'assassinat pour arriver à leurs fins. Mais quoi, nous soutenons la doctrine que la tuerie de nation à nation est sacrée, qu'un mot de blâme pour ce qui la touche de près ou de loin est réputé « crime anarchiste » ; nous remettons aveuglément à un seul homme ou à une assemblée le pouvoir de lancer les uns sur les autres des millions de tueurs, auxquels nous avons enseigné l'art de la destruction ; et cette destruction monstre, nous la préparons au prix de neuf dixièmes des ressources nationales, c'est-à-dire du fruit du travail et des privations de ceux-là même qui en seront les victimes ! Nous tenons la vie humaine en si mince estime que la mort et la mutilation de cent mille de nos semblables qui habitent au-delà de la frontière, nous semble un résultat si désirable que, pour l'atteindre, nous sacrifions la vie d'un nombre égal de ceux qui habitent au-deçà. Comment voulez-vous qu'on croie à la sincérité de l'attendrissement avec lequel nous déplorons le sort isolé des « victimes innocentes » des meurtriers anarchistes (les victimes de la guerre, sont-elles donc toutes coupables ?) lorsque nous ne voyons que des faits d'armes plus ou moins adroits, plus ou moins glorieux dans les innombrables meurtres stratégiques. Le mot « sécurité » ne semble-t-il pas une amère ironie dans notre bouche, lorsque nous invoquons notre devoir de veiller à la sécurité de la vie et des biens de chacun, tout en maintenant un système qui met la vie et les biens de chacun à la merci d'un incident de frontière, d'une intrigue de cabinet, d'un caprice de souverain. Quoi ? Nous nous posons en gardiens des richesses de la communauté et non seulement nous les laissons exposées à être détruites par la prochaine guerre elle-même, mais nous les gaspillons à la préparer sous prétexte (prétexte dont la sincérité paraît singulièrement louche) de l'éviter. Nous voulons défendre la propriété contre le pillage et le vol ; et nous la jetons dans un gouffre. Au lieu de faire cesser la misère des uns — cette misère criante et cruelle qui rend féroce — nous marchons obstinément vers la ruine de tous et la conflagration de tout.

Nous ne sommes pas logiques, avouons-le. Certes, ceux qui veulent sauver la société

malfaiteurs, ou l'affiliation à cette société.

Je dis : *abstraction faite des idées de Grave et des écrits qui les expriment*. Car les questions qu'on vous pose ne vous chargent pas d'examiner la moralité ou le danger de ces écrits.

Ces écrits ne relèvent ni de votre examen ni de votre juridiction.

Ceux qui semblaient coupables ont été punis par des condamnations précédentes.

Les autres sont :

Où la brochure de 1893 publiée sous le pseudonyme *Jehan le Vagabond* ;

Où les articles parus dans *Le Révolté* jusqu'en 1887 ;

Où les articles parus dans *Le Révolté* jusqu'en 1893.

Si on ne les a pas poursuivis, c'est qu'apparemment ils ne tombaient pas sous le coup des lois existantes ; et, si on a oublié de les poursuivre, ils sont je ne sais combien de fois couverts par la prescription.

(A suivre.)

en perforant les chefs de l'Etat, ou en jetant des bombes dans les foules, ne le sont pas davantage; pourtant ils ne le sont pas moins que ceux qui prétendent conserver intact le droit des chefs de l'Etat à faire perforer un million de combattants et qui ne tentent rien, rien! — pour combattre le désordre des rapports internationaux. On laisse subsister, on glorifie même, cette situation qui comporte la fabrication — aux frais des nationaux — d'engins « capables de vomir, au moment psychologique, trente trois mille éclats de métal, des mécaniques avec des marmites de 1000 kilos, bourrées à refus de boîtes à balles, d'obus de rupture, de bombes explosibles et matières incendiaires, crachées à la face de l'ennemi. » (*Figaro*, 7 août, apologie de Turpin par M. E. Gautier).

Ainsi, quand cette invention, ou une autre, « patriotiquement et généreusement » offerte au ministère de la guerre d'un pays et puis à celui des autres pays, sera exécutée et poussera, végétation infernale, dans toutes nos patries, et que, à côté de cela, les instigations à la haine de l'étranger, les panégyriques de la guerre et des grands guerriers sacrificateurs d'hécatombes, continueront impunément à remplir les colonnes de la presse, et les manuels des écoles, alors — pourvu qu'on ait déporté tous les vils sans patrie (1) qui osent murmurer contre les bienfaits des institutions militaires, alors on jouira pleinement de cette « sénérité » dont les peuples confiants ont remis la garde entre nos mains.

Non, ces contradictions sont trop flagrantes! La raison, qui a sa fierté, comme la vertu a sa pudeur, se révolte et se cabre si on veut la forcer à accepter docilement des conceptions aussi insensées ou aussi hypocrites.

Nous sommes d'accord que dans la présente situation, si chargée de menaces, de terreurs et de colères, il faille employer des moyens énergiques et prompts. Seulement, énergie n'implique pas nécessairement rigueur et dureté. Oui, certes, l'heure que nous traversons exige des procédés résolus, des mesures radicales. Non pas — comme d'anciens le prêchent — le retour à quelque ancienne croyance, mais au contraire: l'intrépide conquête d'un monde nouveau. Osons-nous acheminer dans une voie où la question « où allons-nous? » ne fasse plus peur, où l'on puisse y répondre: nous allons vers la justice sans violence, nous allons vers l'affirmation de ce double droit de tout humain: le droit à la vie et le droit à la joie de vivre.

Regardons autour de nous. Nous voyons une humanité qui souffre, qui gémit, qui tremble. La misère et la douleur ont toujours été de ce monde, dira-t-on, soit! Mais une douleur nouvelle envahit notre génération: *On souffre de voir souffrir*. Le rôle de la douleur, c'est d'être un avertissement, c'est d'être une instigation à faire disparaître sa cause. Si nous voulons — et nous ne pouvons pas faire autrement que de le vouloir — mettre un terme à ce martyre altruiste, nous devons éliminer ce qui est en contradiction avec nos instincts affinis: la méchanceté, la haine, l'astuce, la méfiance, la basse jalousie, la brutalité, en un mot tout ce qui, de nation à nation,

(1) Sous ce rapport, signalons à la justice de la police correctionnelle trois individus, dans les papiers desquels on a découvert ces maximes anti-patriotiques, dont les dangereuses tendances contre l'armée sont évidentes.

« La haine seule a une patrie, la fraternité n'en a pas. »

« Les armées permanentes doivent disparaître entièrement avec le temps. »

« La besogne sanglante; je la hais. »

Seulement, il sera difficile de capturer et de reléguer les coupables, car ils s'appellent A. de Lamartine, Emmanuel Kant et Frédéric II, le pereur d'Allemagne.

(Note de l'auteur).

de classe à classe, constitue l'état de guerre. Supprimons la légitimité de la guerre et toutes ces tristes choses, qui ne sont plus les causes mais les effets de ce funeste système d'inimitié commandée, disparaîtront.

BERTHE SUTTNER.

UN PEU DE TOUT

Notre ami J. Grave est enfin rendu à la liberté. Il va publier sous peu *La Société future*, ouvrage qu'il a écrit en prison et qui sera la suite d'une première étude intitulée: *La Société au lendemain de la Révolution*. Grave s'occupe également de faire paraître une *Revue libertaire* destinée à remplacer *La Révolte*. Grave habite l'ancien bureau de *La Révolte*, rue Mouffetard, 140, Paris. Breton est également libéré, mais, à l'encontre de J. Grave qui a tenu son arrivée secrète, il s'est laissé encenser par les députés et conseillers socialistes. Breton, on se le rappelle, avait été condamné du chef de provocation, non suivie d'effet, à attenter à la vie de *son sa majesté Sady Carnot*.

Par contre, Emile Poujet, rédacteur du *Père Peinard*, a été arrêté à Dieppe, condamné par coutumace dans le procès des Trente, sous prétexte d'association de malfaiteurs, avec Paul Reclus, etc. Son procès reviendra devant les assises.

On annonce également l'arrestation à Bruxelles de nos amis Willem et Herkelbrodt condamnés pour délit de presse comme éditeurs du *Libertaire*, de *La Société mourante* et *l'Anarchie*, de Grave.

Suisse. — Le beau pays de la République fédérale expulse en block les anarchistes. Les cantons de Berne et Zurich se distinguent surtout et semblent vouloir rendre des points à l'autocrate russe lui-même dans leur chasse aux anarchistes.

Italie. — La scission est complète ici entre anti-parlementaires et socialistes politiques. Ces derniers viennent de convoquer un nouveau congrès dans le but de réunir les débris de leur armée. Les radicaux, eux, ont pour programme de renverser Crispi. En somme, on peut dire qu'il n'y a plus d'autre question en Italie. On est pour ou contre Crispi.

Les rentes des travailleurs.

Coup de grisou à Monceau-les-Mines, 30 morts, de nombreux blessés. Des morts de froid, de faim, des suicides sur tous les points du continent et surtout en Belgique, résultat des 65 années de prospérité.

MŒURS CLÉRIQUES

SOU MAGNE

Notre article du n° 3 au sujet du pharmacien cagot et de la non moins cagote fille du marguillier nous vaut la rectification suivante que nous apporte le père de la demoiselle. Rectification qui est bien plutôt une amplification. Jugez-en:

« Il est absolument faux que la demoiselle en question ait été trouvée en *flagrant délit* (sic) avec le pharmacien en cause, et les prétendus témoins sont introuvables. Seulement cette jeune personne, comme beaucoup d'autres de la localité, a été l'objet des recherches du susdit. »

L'aimable souneur des cloches a bien voulu nous expliquer l'incident qui a motivé notre première correspondance. « Ma fille, nous dit-il, était allée chez M... chercher des drogues, l'apothicaire profita d'un moment d'inattention de ma fille pour fermer la porte à clef et vous devinez dans quelles intentions. Mais, je vous assure qu'il n'a pas réussi car sa femme est arrivée au moment

même ou le satyre *embrassait* ma fille, etc. »

Nous voulons bien, si cela convient au père, donner un brevet de virginité à sa demoiselle. Nous irons même plus loin s'il le veut, peut-être que le pharmacien, sous l'empire de l'*émotion*!! a simplement failli se tromper de fiole pour servir sa cliente. Mais pourquoi, diable, l'aide curé envoie-t-il sa fille chez cet homme, « qui a déjà recherché beaucoup d'autres filles de la localité!! La croirait-il impeccable? »

OLNE

Nous publierons dans le prochain numéro une intéressante correspondance sur les discours virulents du curé d'Olne contre les idées avancées.

INFORMATION

Désirant publier un tableau statistique du taux des salaires dans les différentes localités, nous prions nos amis de nous renseigner exactement sur le taux des salaires et heures de travail des diverses branches de l'industrie, avec, si possible, le prix moyen des pensions par personne, pain, beurre, etc.

PETITE CORRESPONDANCE

A. V., Bruxelles; D. N., Hasard; F., Liège, reçu articles. Bien à regret ils sont par mégarde en partie détruits. Ne pouvons insérer. — V. W., Bruxelles; F. et D., Liège; Fidèle, La Louvière, reçu timbres et mandats. Merci. — Wilkin à Antheis, n'avons absolument rien reçu, Veuillez réclamer à la poste. — Thiebaut, voyez nos livres en vente.

Souscription permanente pour la propagande révolutionnaire.

Bruxelles. — Ni Dieu ni Maître, 2.00 fr.; produit des cartes du concert au Cornet, Bruxelles, par M. L. H., fr. 2.50. Verviers, anonyme fr. 0.50; entre copains, fr. 0.75; H. S., fr. 1.50; collecte par H. Nokin après l'hymne des anti-patriotes, fr. 0.85; pour culbutter les bourgeois, 0.50; collecte par Wilkin, 0.90; collecte chez Hansenne, fr. 3.67.

Le journal est en vente à Verviers dans les principales aubettes; à Nessonvaux, chez Giffès Leroy et Ant. Crahay, au Chêne. On porte à domicile.

En vente au bureau du journal:

Paroles d'un révolté par, P. Kropotkine,	fr. 3.50
La conquête du pain,	3.50
De la commune à l'anarchie, par Malato,	3.50
Nouveau Dieu, nouveau Monde, par Poulin,	3.00
Le livre du jour de l'an, historiette par Louise Michel,	0.60
Des erreurs et préjugés, par J. B. Salgues (2 volumes),	2.50
La justice poursuivie par l'église, par P. J. Proudhon,	0.75
Système des contradictions économiques (2 volumes), par P. J. Proudhon,	7.50
Deux anges tombés, par J. Demoulin,	0.75
Les Plébiennes, par J. Demoulin,	1.25
Port en sus.	

La librairie A. Lapie, 30, Goodge Street, Rottenham court Road, Londres. W. Angleterre vient d'éditer la *Société mourante* et *l'Anarchie*, de J. Grave, prix fr. 1.25; par poste fr. 1.50. Sous enveloppe fer mée fr. 2.25. expédition franco.

Editeur-Gérant: ETIENNE MONTULET, à Vaux-sous-Clug.